



**RENCONTRES**  
**FRANCO**  
**ALLEMANDES**

DECLARATION CONJOINTE DES CHAMBRES DE METIERS  
ET DE L'ARTISANAT FRANÇAISES ET ALLEMANDES SUR LE ROLE  
DE L'ARTISANAT AU SEIN DU PROJET EUROPEEN

---

**Nantes, 16 -18 mai 2022**

A l'occasion des Rencontres franco-allemandes des chambres de métiers et de l'artisanat à Nantes, et en écho aux travaux de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le Deutscher Handwerkskammertag (DHKT) et CMA France, représentant l'artisanat en Allemagne et en France, plaident pour le renforcement de l'artisanat dans toute l'Europe et la promotion de la formation professionnelle.

22,5 millions de petites et moyennes entreprises contribuent à la croissance de l'Union européenne et au développement de tous ses territoires, et parmi elles 2,8 millions d'entreprises artisanales allemandes et françaises.

Les entreprises artisanales présentent des spécificités qui caractérisent un secteur homogène dans les domaines de la production, de la transformation, de la réparation et des services. Les chefs d'entreprise artisanale disposent de la maîtrise de leur métier et poursuivent de manière indépendante un modèle d'entreprise durable dans lequel les clients, les fournisseurs, les salariés et les apprentis sont au centre de leurs activités dans une relation de proximité. Les entreprises artisanales mettent en avant qualité, savoir-faire et transmission et sont ancrées dans leur territoire. A ce titre, elles :

- Disposent des atouts pour relever les défis de la relance économique et des transformations à venir, notamment vers une économie numérique et la neutralité carbone
- Représentent un moteur de compétitivité à travers des formations et des qualifications

Les chambres de métiers et de l'artisanat œuvrent ensemble pour le renforcement des activités artisanales en **accompagnant les chefs d'entreprise, les salariés et les apprentis, en formant les jeunes aux métiers de l'artisanat et agissant de concert avec les autorités européennes, nationales et locales.**

## ■ FRANCE

- 1,8 million d'entreprises
- 3,1 millions d'actifs
- 300 milliards de chiffre d'affaires
- 153 300 apprentis

## ■ ALLEMAGNE

- 1 million d'entreprises
- 5,6 millions d'actifs
- 670 milliards de chiffre d'affaires
- 360 000 apprentis

La relance de l'économie européenne, consécutivement aux crises de la pandémie de la Covid 19 et de la guerre en Ukraine, doit permettre à l'ensemble de l'économie de se transformer pour relever le défi de la transition écologique et s'inscrire dans l'ère numérique.

Etant exposé à d'autres influences majeures de transformation (marchés en mutation, nouvelles technologies), le secteur de l'artisanat doit avoir les moyens de porter davantage la notion de durabilité. Les entreprises artisanales sont des acteurs incontournables sur lesquels s'appuyer pour maîtriser les enjeux climatiques notamment à travers :

- La rénovation énergétique des bâtiments
- Les circuits de proximité à faible impact sur l'environnement
- La réparation et l'importante contribution à l'économie circulaire
- La mobilité durable

De nombreuses entreprises se sont déjà engagées avec succès sur la voie de la numérisation pour être plus performantes. Toutefois, un nombre important d'entreprises nécessite encore d'être accompagné et le numérique peut également représenter un frein pour l'exercice de leur activité (évolution des modèles commerciaux, cybercriminalité, coûts d'investissement, etc...).

Ainsi, pour que l'artisanat puisse activement contribuer à la croissance durable de l'Europe, les représentants français et allemands de l'artisanat demandent :

### ■ Un soutien ciblé à l'innovation et à la diffusion des innovations durables au sein des entreprises artisanales avec un financement pérenne

- Pour le développement et la promotion d'actions d'accompagnement environnementales efficaces permettant la réduction des consommations d'énergie, de matières et des productions de déchets des entreprises
- Pour l'adaptation des formations initiales et continues aux enjeux écologiques
- Pour l'investissement des entreprises dans des matériels, véhicules et processus consommant moins d'énergie

### ■ Un environnement favorable à l'inscription des artisans dans la transition numérique

- Des réseaux de couverture mobile et internet performants dans toutes les régions urbaines et rurales

- Un accès généralisé des TPE/PME aux flux et aux stocks de données-data dont celles générées par les objets connectés
- Des conditions de concurrence équitables sur les marchés numériques, notamment en ce qui concerne les opérateurs de plateformes numériques
- La création de hubs/fablab d'innovation numérique dans les chambres de métiers et de l'artisanat, pour former les chefs d'entreprise et les accompagner vers des solutions adaptées et évolutives mais aussi des modèles commerciaux numériques

#### ■ Une reconnaissance des entreprises artisanales dans le cadre des chaînes européennes d'approvisionnement et de valeur

- Les artisans sont des maillons indispensables des filières industrielles. En tant que tels, ils doivent être pris en compte dans les initiatives et les réglementations en faveur de l'industrie
- Les entreprises artisanales sont ancrées localement dans le cadre de filières de proximité. La politique structurelle et régionale doit prendre en compte le rôle central des entreprises artisanales dans les territoires

#### ■ Des réseaux d'innovation incluant les problématiques du secteur de l'artisanat producteur industriel et garantissant le lien entre chambres de métiers et de l'artisanat, pôles d'innovation de l'artisanat, pôles de compétitivité et centres de recherche

#### ■ L'accès au financement des entreprises artisanales par le biais de financement bancaire :

- La principale source de financement des entreprises artisanales est le crédit bancaire traditionnel. La réglementation bancaire (Bâle IV) doit préserver le principe de proportionnalité afin de ne pas détériorer l'accès des artisans au financement
- Il est nécessaire que les programmes d'investissement européens permettent la mobilisation de prêts et de garanties de prêts

#### ■ Un environnement économique et réglementaire pensé pour les petites entreprises avec :

- Une meilleure évaluation de l'impact des nouvelles réglementations
- La limitation des exigences en matière de rapports financiers et non-financiers coûteux pour les petites entreprises
- Des normes simplifiées voire des dérogations réglementaires

## POUR RENFORCER LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS ET LA MOBILITE DES APPRENTIS EN EUROPE

---

La compétitivité des entreprises de l'artisanat repose principalement sur les compétences des artisans et de leurs salariés. L'expertise métiers de nos artisans, Maîtres d'artisans et Compagnons constitue les fondations qui permettront à l'artisanat allemand et français d'apporter une contribution aux défis majeurs à venir : la transformation numérique, la transition verte et le développement durable. Cela repose sur un système de formation professionnelle qui porte sur l'excellence, sur l'acquisition d'une forte expertise technique et d'une capacité forte d'innovation. Une formation professionnelle attractive, innovante et tournée vers l'avenir permet de répondre aux besoins en main-d'œuvre de nos entreprises et offre des perspectives professionnelles et des emplois dans les territoires.

Pour assurer la compétitivité et l'emploi dans le contexte actuel de crise et au-delà, les chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes demandent que des mesures cohérentes soient prises pour renforcer durablement l'apprentissage et l'attractivité de la formation professionnelle en Europe et soutenir l'engagement et l'implication des entreprises artisanales en faveur de l'apprentissage dans les métiers.

### ■ Soutenir la formation professionnelle en Europe :

- Pour une orientation mieux accompagnée
- Pour une intégration rapide des jeunes dans la vie active
- Pour améliorer la cohérence entre les qualifications et les besoins du marché de travail
- Pour faciliter les transitions entre les formations initiales et l'emploi
- Pour garantir un niveau de qualification élevé des salariés
- Pour faire diminuer le niveau de chômage des jeunes

Les chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes soutiennent expressément les initiatives de la Commission européenne pour développer des systèmes et des structures de formation en entreprise dans l'Union européenne. C'est seulement en associant directement les entreprises que l'on peut garantir la pertinence des compétences professionnelles pour le marché du travail. En tant que représentants des entreprises, les chambres de métiers et de l'artisanat doivent être associées à la conception, à l'organisation et au pilotage de la formation au service des entreprises et jouer un rôle important en matière d'assurance qualité. Dans les pays dotés d'un système « dual », la coopération étroite entre les branches professionnelles, les chambres de métiers et de l'artisanat et les pouvoirs publics en matière de formation professionnelle a prouvé son efficacité dans la lutte contre le chômage des jeunes.

### ■ Renforcer la formation tout au long de la vie et l'accès à des diplômes professionnels de niveau supérieur

- Dans le contexte de la formation toute au long de la vie, compléter la formation initiale par des opportunités diversifiées de formation continue de qualité et de niveau élevé pour permettre une adaptation individuelle aux circonstances changeantes de l'environnement économique et le développement d'un savoir-faire et d'une expertise professionnelle
- Renforcer la formation continue en Europe, et en particulier la qualification du Brevet de Maîtrise et la formation professionnelle supérieure. Il s'agit d'un signal politique fort pour promouvoir l'équivalence entre la formation professionnelle et universitaire, et qui pourrait contribuer de manière significative à renforcer la valeur de la formation en Europe

#### ■ Améliorer l'image de la formation professionnelle

- Reconnaître l'importance de la formation professionnelle et améliorer son image en Europe pour encourager les plus de jeunes à effectuer une formation dans le secteur des métiers
- Reconnaître l'équivalence entre la formation professionnelle et l'enseignement général et académique

#### ■ Renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle et promouvoir la mobilité des apprentis en Europe

- Renforcer la mobilité transnationale des apprentis, des jeunes diplômés, des formateurs et des Maîtres d'apprentissage afin de permettre à un plus grand nombre d'apprenants d'améliorer et de faire reconnaître leurs compétences lors d'un séjour professionnel dans un autre État membre
- Développer la mobilité intégrée dans les parcours de formation tout au long de la vie (de courte et de plus longue durée) en reconnaissant et en certifiant les compétences acquises à l'étranger
- Développer la dimension internationale de l'enseignement professionnel et de notre offre de formation

## LES CHAMBRES DE METIERS ET L'ARTISANAT FRANCAISES ET ALLEMANDES RENFORCENT LEUR COOPERATION AU BENEFICE DE L'ARTISANAT

---

A l'image des gouvernements français et allemands, la coopération franco-allemande des chambres de métiers et de l'artisanat constitue un moteur pour la reconnaissance et la prise en compte de l'artisanat en Europe

### ■ Elles souhaitent ainsi renforcer et intensifier leurs échanges

- En développant les jumelages et des projets communs entre chambres françaises et allemandes
- En promouvant les échanges de professionnels et d'experts au sein de leurs réseaux
- En élargissant leurs projets de coopération à d'autres acteurs et réseaux extérieurs au secteur artisanal ou à des partenaires européens
- En mettant en œuvre une plateforme d'échanges et de valorisation de leurs actions communes

### ■ Les chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes réaffirment leur volonté de travailler de concert au sein des organisations européennes dont elles sont membres pour développer des positions communes sur la transition écologique de l'économie européenne et ainsi donner une impulsion importante à la pérennité future du marché intérieur européen

## LES CHAMBRES DE METIERS ET L'ARTISANAT FRANCAISES ET ALLEMANDES SOUHAITENT EXPRIMER LEUR SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

---

Les chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes condamnent fermement l'invasion de l'Ukraine par la Russie et souhaitent exprimer leur soutien et leur solidarité au peuple ukrainien. Elles appuient les sanctions décidées par l'Union européenne et leurs gouvernements nationaux.

Les chambres de métiers et de l'artisanat ont conscience que les conséquences de ces sanctions touchent directement, au même titre que les entreprises industrielles, les entreprises artisanales européennes déjà fragilisées par la crise due à la pandémie de la Covid-19. Elles en appellent donc aux institutions européennes nationales pour en limiter l'impact sur ces entreprises et leur permettre de poursuivre leur activité au bénéfice d'une économie performante et durable.

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont à la disposition des pouvoirs publics pour participer à l'accueil et au soutien des réfugiés afin de permettre leur intégration notamment à travers un accompagnement vers l'emploi et des formations qualifiantes.

A Nantes, le 18 mai 2022

Joel FOURNY,

Président de CMA France

Hans Peter WOLLSEIFER, Président de

Deutscher Handwerkskammertag (DHKT)